

Les 12 et 13 octobre 2023 à PARIS : Les journées sur le droit patrimonial du chef d'entreprise

Intervenants :

Nicolas GRAFTIEAUX

Avocat au Barreau de Paris, Vice-Président de l'Association droit de la famille, droit du patrimoine, droit des successions, droit notarial

Arnaud BURG

Avocat au Barreau de Paris, DS Avocats

Hervé KRUGER

Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, Docteur en droit - Ancien avocat Professeur associé à l'université de Bourgogne, Expert-comptable, commissaire aux comptes

Laëtitia WADIOU

Avocate à Créteil, Cabinet MODERE & Associés, Médiatrice conventionnelle et judiciaire

Sylvie MOMBELLET

Avocate à Rouen, Cabinet MOMBELLET Médiatrice

Corinne PILLET

Avocate à Paris, Cabinet IFL Avocats

Sophie SERANDON

Notaire à Chaudes-Aigues

Organisé par :

Paul BLEIN, Avocat à Bayonne – ALQUIE

Corinne PILLET, Avocate à Paris - IFL Avocats

Laëtitia WADIOU, Avocate à Créteil - Modere & Associés

Compétences & Public visé :

Droit des sociétés, droit de la famille, droit patrimonial
Avocats, notaires, juristes

Heures de formation :

13h sur les 2 jours

Lieu :

Hôtel Westminter
13 rue de la Paix – 75002 PARIS

Prise en charge :

Eurojuris a obtenu la certification QUALIOP1 pour les actions de formation. Cette formation peut donc être prise en charge par les organismes financeurs. Numéro de déclaration d'existence d'EUROJURIS France : 11 75 375 0575
Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat.

Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX

EUROJURIS FRANCE

82 av du Maine – 75014 Paris

Tél : 01 46 33 07 19

Courriel : virginie.mereghetti@eurojuris.fr

PROGRAMME ET HORAIRES DU JEUDI 12 OCTOBRE :

10H00 – 13H30/ 14H45 – 18H15

Objectifs : A l'issue de cette journée de formation le participant saura comment mener une médiation lors du divorce d'un chef d'entreprise, et comment gérer les rémunérations complexes.

Matin : La médiation dans le contentieux du divorce, de la liquidation du patrimoine et du partage

Animé par **Laëtitia WADIOU** et **Sylvie MOMBELLET**

Après-midi : Le divorce du chef d'entreprise : comment traiter les rémunérations complexes ?

Animé par **Nicolas GRAFTIEAUX** et **Arnaud BURG**

19h45 : cocktail dînatoire au Duke's bar de l'hôtel

PROGRAMME ET HORAIRES DU VENDREDI 13 OCTOBRE :

09H00 – 12H30 / 13H45 – 17H15

Objectifs : A l'issue de cette journée de formation le participant saura comment traiter toutes les conséquences du divorce d'un chef d'entreprise, tant sur le plan patrimonial que du point de vue du droit des sociétés.

Matin : Les conséquences du divorce du chef d'entreprise compte-tenu de son régime matrimonial

Animé par **Corine PILLET** et **Sophie SERANDON**

Après-midi : La société holding patrimoniale et animatrice
Animé par **Hervé KRUGER**

**Les 2 jours de formation se dérouleront à l'hôtel WESTMINTER,
Rue de la Paix à PARIS**



Les 12 et 13 octobre 2023 à PARIS : Les journées sur le droit patrimonial du chef d'entreprise

Intervenants :

Nicolas GRAFTIEAUX

Avocat au Barreau de Paris, Vice-Président de l'Association droit de la famille, droit du patrimoine, droit des successions, droit notarial

Arnaud BURG

Avocat au Barreau de Paris, DS Avocats

Hervé KRUGER

Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, Docteur en droit - Ancien avocat Professeur associé à l'université de Bourgogne, Expert-comptable, commissaire aux comptes

Laëtitia WADIOU

Avocate à Créteil, Cabinet MODERE & Associés, Médiatrice conventionnelle et judiciaire

Sylvie MOMBELLET

Avocate à Rouen, Cabinet MOMBELLET Médiatrice

Corinne PILLET

Avocate à Paris, Cabinet IFL Avocats

Sophie SERANDON

Notaire à Chaudes-Aigues

Organisé par :

Paul BLEIN, Avocat à Bayonne – ALQUIE

Corinne PILLET, Avocate à Paris - IFL Avocats

Laëtitia WADIOU, Avocate à Créteil - Modere & Associés

Compétences & Public visé :

Droit des sociétés, droit de la famille, droit patrimonial

Avocats, notaires, juristes

Heures de formation :

13h sur les 2 jours

Lieu :

Hôtel Westminter
13 rue de la Paix – 75002 PARIS

Prise en charge :

Eurojuris a obtenu la certification QUALIOP1 pour les actions de formation. Cette formation peut donc être prise en charge par les organismes financeurs. Numéro de déclaration d'existence d'EUROJURIS France : 11 75 375 0575

Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat.

Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX

EUROJURIS FRANCE

82 av du Maine – 75014 Paris

Tél : 01 46 33 07 19

Courriel : virginie.mereghetti@eurojuris.fr

Précisions horaires :

Sur la journée du jeudi 12 octobre :

La formation débutera à 10h00. Un café d'accueil sera servi entre 9h40 et 10h00. Le déjeuner se fera à l'hôtel.

Des échanges entre l'intervenant et les participants afin de valider les acquis des participants et de répondre aux questions sont prévus de 18h à 18h15. La fin de la formation est prévue à 18h15.

A 19h45 un cocktail d'înatoire sera servi dans le duke's bar de l'hôtel.

Sur la journée du vendredi 13 octobre :

La formation débutera à 9h00. Un café d'accueil sera servi entre 08h45 et 9h00. Le déjeuner se fera à l'hôtel.

Des échanges entre l'intervenant et les participants afin de valider les acquis des participants et de répondre aux questions sont prévus de 17h00 à 17h15.

La fin de la formation est prévue à 17h15.

Modalités d'inscription :

Inscription :

Je souhaite participer aux 2 journées complètes (inclus : dîner du jeudi, déjeuners du jeudi et vendredi, – Hébergement non inclus)

au Tarif Membre d'Eurojuris de 590€ HT soit 708€ TTC

au Tarif Non Membre d'Eurojuris de 1 200 € HT soit 1 440 € TTC

Je souhaite participer à la journée du jeudi 12 octobre (inclus : déjeuner) :

Tarif Membre d'Eurojuris : 350€ HT soit 420€ TTC

Tarif non membre d'Eurojuris : 700€ HT soit 840€ TTC

Je souhaite participer à la journée du vendredi 13 octobre (inclus : déjeuner) :

Tarif Membre d'Eurojuris : 350€ HT soit 420€ TTC

Tarif non membre d'Eurojuris : 700€ HT soit 840€ TTC

Nom : Prénom :

Cabinet - Société :

N° INSEE :

Conditions : Aucune place ne sera réservée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS FRANCE. Seules les demandes d'annulation confirmées par écrit et reçues jusqu'à 15 jours avant le séminaire pour les membres d'Eurojuris et 30 jours avant le séminaire pour les non membres d'Eurojuris sont acceptées. Une attestation de présence sera remise à chaque participant à l'issue de la formation.

NB : L'hébergement n'est pas inclus dans l'inscription.

Méthode de formation utilisée :

Toutes nos formations utilisent des méthodes de formation démonstratives, avec des temps d'échanges entre l'intervenant et les participants

Référent Handicap :

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez suivre l'une de nos formations ? Vous pouvez contacter Virginie Mereghetti-Fillieux, Référent Handicap, par téléphone au 01 46 33 07 19 ou par mail à formation@eurojuris.fr afin que nous puissions échanger sur des solutions adaptées à votre situation.